

Votation du 29 novembre

Large front genevois en faveur des multinationales responsables

Micheline Calmy-Rey, Lisa Mazzone, mais aussi le PDC genevois et les Vert'libéraux: tous appellent à voter oui.

Luca Di Stefano

À six semaines de la votation, à l'heure où les drapeaux orange en soutien à l'initiative pour des multinationales responsables fleurissent sur les balcons, le comité genevois en faveur du oui martèle son message. «Cette initiative est nécessaire pour sauvegarder la réputation de la Suisse», introduit l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. «Quand les multinationales violent des droits, elles doivent rendre des comptes», embraie la conseillère aux États écologiste Lisa Mazzone.

Le front genevois est large. Hormis l'ancienne présidente de la Confédération et la sénatrice Verte, la présidente du PDC genevois, Delphine Bachmann, le patron des libraires Payot, Pascal Vandenberghe, et la présidente des Vert'libéraux, Marie-Claude Sawerschel, tenaient à dire tout le bien qu'ils pensent de l'initiative.

«Fake news!»

À coups d'exemples concrets - des rivières polluées au Congo par Glencore aux pesticides toxiques de Syngenta - chacun des représentants du comité de soutien appelle de ses vœux un changement de paradigme. La mise en œuvre de l'initiative permettrait aux populations lésées de saisir la justice helvétique en cas de violations des droits humains ou d'atteintes à l'environnement commises par des multinationales domiciliées en Suisse ou par les sociétés qu'elles contrôlent.

À vrai dire, la conférence de presse du comité de soutien a consisté à démonter point par point l'argumentation du Conseil fédéral, lequel a opté pour un contre-projet. La Suisse ira-t-elle «trop loin» en cas de oui? Fera-t-elle cavalier seul dans une économie mondiale déréglementée?



De gauche à droite: Pascal Vandenberghe, PDG de Payot, Lisa Mazzone, conseillère aux États écologiste, et Micheline Calmy-Rey, ancienne conseillère fédérale. LUCIEN FORTUNATI

«Exploiter les ressources d'un pays étranger sans respecter les règles d'ici, ça, c'est du colonialisme»

Pascal Vandenberghe
PDG de Payot

«Fake news», balaie Micheline Calmy-Rey. «La tendance vers plus de responsabilité des multinationales est internationale. Tous nos pays voisins - l'Union européenne, les pays anglo-saxons... - mettent en place des régimes de responsabilité. La Suisse ne peut se permettre d'être à la traîne.»

Lisa Mazzone, elle, a activement participé aux débats en tant que conseillère nationale, puis lorsqu'elle est passée aux États. Pourquoi ne pas faire confiance au Conseil fédéral en validant son contre-projet, moins contraignant? «C'est un alibi, un texte soufflé par SwissHoldings (ndlr: la faitière des grands groupes industriels et de services)», affirme l'élue. La sénatrice cite en exemple la proposition faite par le Conseil fédéral d'exiger de chaque multinationale un rapport non financier examinant les répercussions de ses activités sur les droits humains et l'environnement: «Ces rapports sont souvent

de jolis documents bien illustrés et bien écrits, dans lesquels on n'apprend absolument rien.»

Dans cette bataille visant à «ne plus laisser d'espace aux entreprises voyous», un front bourgeois pour le oui s'est également constitué. Présidente du PDC genevois, députée, Delphine Bachmann refuse d'opposer éthique et économie. «La grande majorité des multinationales assument leur responsabilité. Celles impliquées dans les violations des droits humains sont toujours les mêmes.» Court-on le risque de voir certaines d'entre elles quitter la Suisse? «Si elles partent, c'est que ce n'était pas les bonnes.»

Le patron de Payot aussi

Quant à Marie-Claude Sawerschel, présidente des Vert'libéraux genevois, elle se range également du côté du oui, notamment parce qu'il manque aux personnes lésées «le droit de demander justice». Mais son parti est divisé sur la

question avant de décider d'une position officielle ce samedi. En témoigne la mise en scène particulière de la conseillère nationale Isabelle Chevalley, venue fustiger devant la presse le «néocolonialisme» de l'initiative dans une tunique africaine.

Aux côtés de ces quatre femmes politiques genevoises, Pascal Vandenberghe incarne la voix des patrons favorables à l'initiative. Il bondit lorsqu'il entend que le texte porte en lui des relents colonialistes. «C'est exactement le contraire. Exploiter les ressources d'un pays étranger sans respecter les règles d'ici, ça, c'est du colonialisme.» Alors qu'EconomieSuisse invite à voter non, le PDG de Payot monte au créneau en vue d'un «cadre légal clair». Une question de concurrence, à l'entendre: «Les abus de certaines multinationales ne doivent pas leur offrir un avantage concurrentiel.»

Lire aussi en page 15

Match stoppé: tentative de meurtre retenue

Football

L'une des deux personnes renvoyées en jugement l'est pour tentative de meurtre. Sept autres accusés ont été condamnés par ordonnance pénale.

L'instruction à l'encontre de douze prévenus, à la suite d'une bagarre lors du match de football entre le FC Versoix 2 et le FC Kosovo 2 en juin 2018, est close. Le Ministère public genevois a condamné sept prévenus par ordonnance pénale. Deux sont renvoyés en jugement, dont l'un pour tentative de meurtre.

À l'issue de l'enquête, la procédure a été classée pour trois prévenus, a annoncé le Ministère public jeudi dans un communiqué. Deux seront renvoyés devant le Tribunal correctionnel.

L'un sera jugé pour tentative de meurtre, rixe, injures, voies de fait, entrée illégale, séjour illégal et activité lucrative sans autorisation. Le second pour rixe, tentative de lésions corporelles simples sur personne hors d'état de se défendre et lésions corporelles simples à plusieurs reprises.

Peines variables

Sept prévenus ont été condamnés par ordonnance pénale pour rixe. Les peines vont de 40 jours-amendes avec sursis, assortis d'une amende, à 180 jours de peine privative de liberté ferme.

La peine de chaque prévenu a été fixée en fonction de son implication personnelle dans la bagarre et de la gravité de sa faute, précise le Parquet. Certains d'entre eux ont également été condamnés pour infraction à la loi fédérale sur les étrangers.

Supporters sur le terrain

La rixe s'était déroulée le 10 juin dans le cadre d'une rencontre de football amateur. Elle avait éclaté quelques instants avant la fin d'un match de barrage pour le titre de champion genevois de 4^e ligue opposant FC Versoix 2 au FC Kosovo 2.

Une altercation entre deux joueurs avait dégénéré et des supporters du club visiteur avaient envahi le terrain. Cette violente bagarre a fait deux blessés graves dans les rangs versois. **ATS**

PUBLICITÉ

CHERS FUMEURS,
LE TABAC CHAUFFÉ, PAS BRÛLÉ:
VOUS AVEZ DÉJÀ ESSAYÉ?

TESTEZ GRATUITEMENT PENDANT 15 JOURS.
VENEZ CHERCHER DÈS MAINTENANT UN KIT DE TEST IQOS.

DÈS MAINTENANT DANS
VOTRE KIOSQUE

kiosk avec Press P&B Books



TOGETHER. FORWARD.

IQOS

*Après une inscription réussie sur valora-iqos.ch. De plus amples informations sont disponibles sur le site valora-iqos.ch avec le code 91005. Uniquement dans des points de vente sélectionnés et jusqu'à épuisement des stocks. Destiné uniquement aux fumeurs adultes.

Dieses Tabakerzeugnis kann Ihre Gesundheit schädigen und macht abhängig. Ce produit du tabac peut nuire à votre santé et crée une dépendance. Questo prodotto del tabacco può nuocere alla tua salute e provoca dipendenza.